

Communiqué de presse

Le 9 juillet 2025

Défaillances d'entreprises en hausse : l'AGS au rendez-vous !

L'Association pour la gestion du régime de Garantie des créances des Salariés (AGS) dévoile ses derniers chiffres et analyses pour le deuxième trimestre 2025.

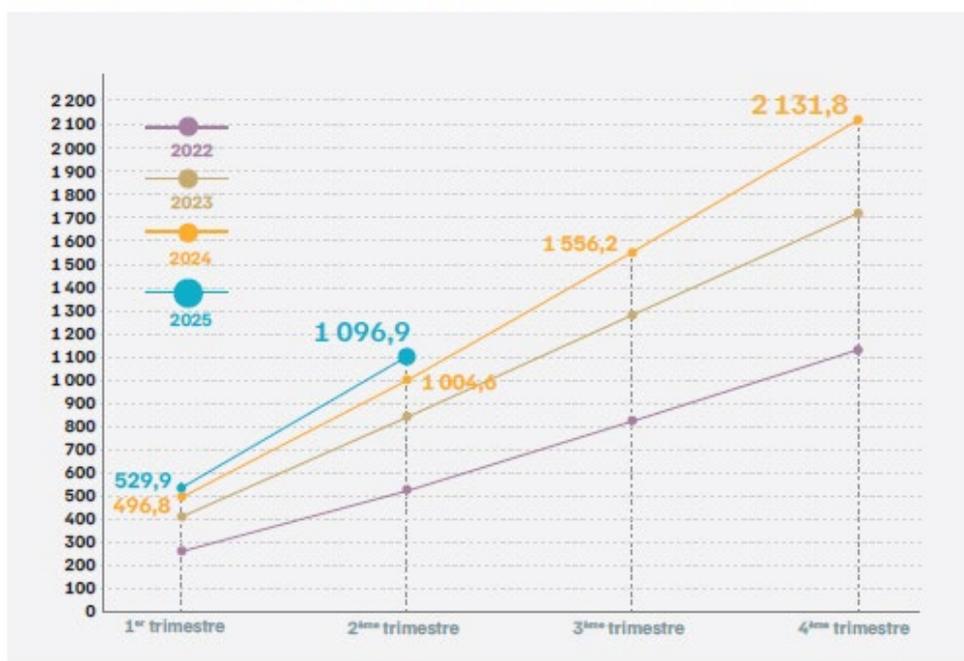
Sans surprise, cette période s'inscrit dans la continuité du premier trimestre, sur une tendance haussière de l'accompagnement des salariés bénéficiaires des entreprises en difficulté : **« Cette période marque des bouleversements au sein des entreprises en difficulté, relevant des procédures collectives, et nécessitant l'intervention de l'AGS pour payer les créances salariales. Ainsi, depuis le début de l'année, l'AGS a avancé près de 1,1 milliard d'euros pour soutenir près de 142 000 bénéficiaires et leur entreprise en difficulté. »** explique Antonin BLANCKAERT, Directeur Général de l'AGS.

« 2024 était déjà une année tristement record, et d'après nos prévisions, 2025 le sera également. Nous anticipons 67 000 entreprises en défaillance. Une lente décrue est espérée à partir de 2026, conditionnée par une reprise économique progressive. L'accompagnement des entreprises en difficulté, notamment les petites entreprises, reste crucial pour stabiliser et orienter les perspectives futures vers une relance. » poursuit-il.

Contact presse :
presse@delegation-ags.fr

P. 1/4

Montants avancés (en millions d'euros – montants cumulés en fin de trimestre)



Entre mars et juin, l'AGS a pris en charge près de **6 400 nouvelles affaires**, dont près de **47 % concernent des entreprises de 1 à 2 salariés et 85 % des entreprises de moins de 10**. Sur cette période, **l'AGS a accompagné 83 000 salariés et avancé 567 millions d'euros d'avances pour soutenir leur rebond**. Par rapport à la même période l'année précédente, cela représente une hausse de près de 12 %.

P. 2/4

Dans ce contexte, l'AGS maintient son engagement de service en débloquant le plus rapidement possible les fonds pour ses bénéficiaires : plus de 80 % des dossiers reçus sont traités en 48H.

Les secteurs les plus touchés au deuxième trimestre 2025

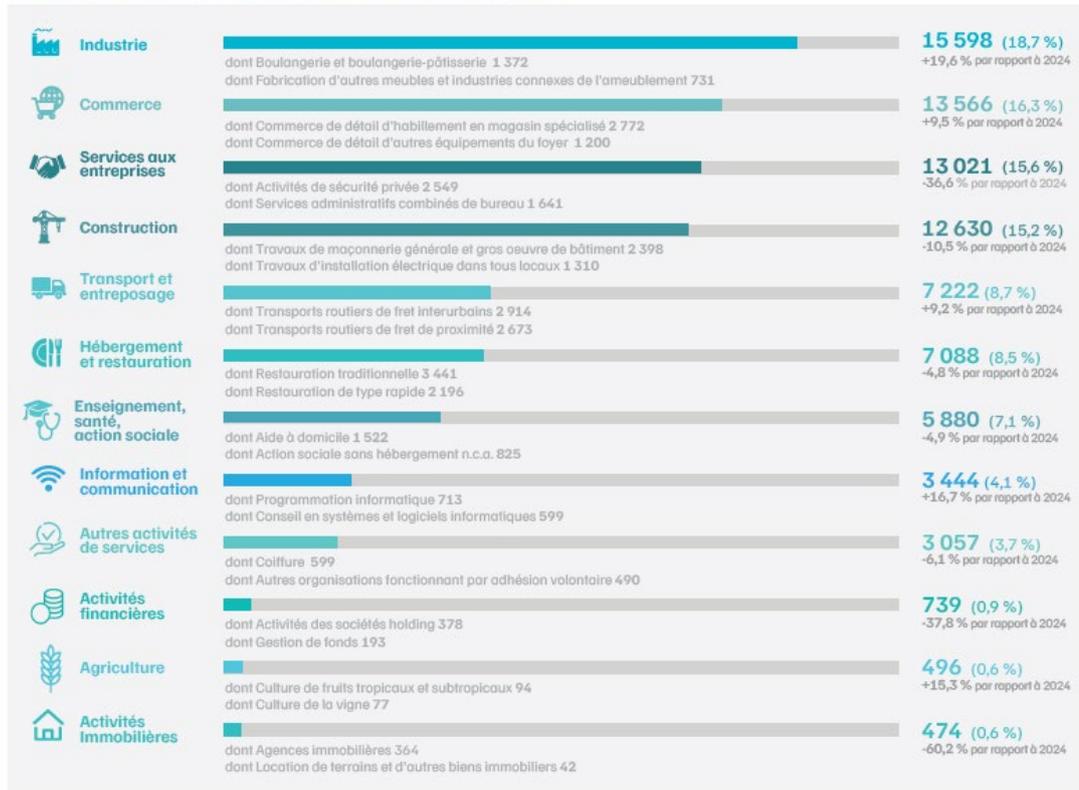
Les indicateurs montrent **une dégradation rapide du tissu industriel : l'AGS a accompagné près de 16 000 salariés de l'industrie, représentant 19 % de ses bénéficiaires**. Cela représente une forte augmentation par rapport à la même période l'année précédente (+19,6 %).

Marqué par une recrudescence des défaillances, expliquées notamment par la pression des plateformes de e-commerce et une faiblesse de la consommation des biens par les ménages, **le commerce est lui aussi mis à mal, avec près de 14 000 salariés accompagnés, une hausse de près de 10 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2024**.

Autre secteur connaissant **une dégradation de conjoncture marquée par une hausse des défaillances : le secteur des transports et entreposage, avec plus de 7 000 bénéficiaires accompagnés**.

Les secteurs des services aux entreprises et de la construction semblent mieux résister que l'année précédente, mais nécessitent un niveau élevé d'accompagnement de l'AGS, avec respectivement 13 021 et 12 630 bénéficiaires au 2^{ème} trimestre 2025.

Nombre de bénéficiaires par secteur d'activité au 2^e trimestre 2025 (dont les activités les plus touchées)



P. 3/4

Et en région ?

L'Île-de-France continue de représenter la plus grande part des affaires ouvertes avec 20,5 %, et l'Auvergne-Rhône-Alpes suit avec 11,3 % des affaires ouvertes.

Les affaires ouvertes varient par région, avec des hausses significatives en Bretagne (+18,2%) ou encore les Pays de la Loire (+10 %). D'autres régions, comme l'Auvergne-Rhône-Alpes (-2,3%), la Bourgogne-Franche-Comté ou le Centre-Val-de-Loire semblent tirer leur épingle du jeu par rapport à la même période l'année précédente, avec un nombre de nouvelles affaires ouvertes à la baisse.

P. 4/4

Affaires ouvertes par région au 2^e trimestre 2025

